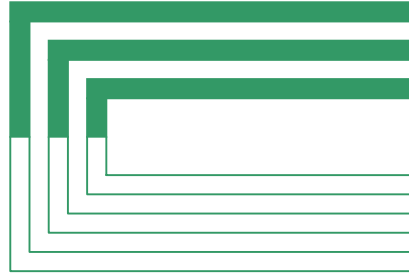


A l'attention des participants à l'assemblée générale de la CCC
du 12 octobre 2006, Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg

CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION



RAPPORT ANNUEL 2006

KANTONALE BAUWIRTSCHAFTSKONFERENZ

Givisiez, le 21 septembre 2006, CCC / JDW / RS / sc

SOMMAIRE

INHALTSVERZEICHNIS

<i>Document / Dokument</i>	<i>Page / Seite</i>
Rapport du président	2
Organigramme	4
Les membres du comité de la CCC	5
Les membres de la CCC	6
Rapport d'activité	8
Site Internet de la CCC	11
Commission de gestion des déchets	12
Comptes 2005	16
Budget 2007	17
Procès-verbal de l'assemblée du 13.10.2005	18
Informations générales	21
Allgemeine Informationen	22

RAPPORT DU PRESIDENT

Chers membres,

En cette 2^{ème} année de présidence et après 8 ans de travail au comité, je vais passer le témoin à de nouvelles forces.

De toutes ces années passées au comité de la CCC, je peux tirer un bilan positif.

Je constate que l'homme s'adapte à toutes les situations, parfois avec des sentiments de révolte, des sautes d'humeur, etc., mais en fin de compte, tout rentre dans l'ordre, chacun s'adapte jusqu'à la prochaine difficulté et ainsi de suite.

Les marchés publics : une lettre à la poste ?

Prenons par exemple la procédure de passation des marchés publics. Cette méthode nous est apparue dans les années 90 comme un obstacle insurmontable. Après de nombreuses séances, la création de commissions ad hoc et du groupe de travail "Management de la qualité", après avoir rempli un nombre impressionnant d'offres, force est de constater que ce travail, pour les calculateurs des entreprises et des mandataires, est devenu courant voir parfois routinier. En fin de compte, cet obstacle n'était pas si insurmontable que cela. Il reste quelques améliorations à apporter que le groupe "MAQ" va s'appliquer à mettre en place. Entre autre, le vœu des entreprises est d'aller vers une diminution importante du nombre de papier à remplir. Une solution consisterait à déposer les offres en 2 phases. Dans une première phase, les entreprises déposent leur prix. Puis elles ont la liberté de décider, en fonction du nombre de points perdus dans le classement du prix, de remettre ou non les documents complémentaires demandés dans l'appel d'offre.

Deuxième point que je pourrais souligner dans mon rapport, la conjoncture. L'économie de la construction s'est cassée la figure dans les années 1990, plus de travail, énorme perte d'emplois dans les entreprises, baisse conséquente des prix, diminution de travail de plus de 50%. Il a fallu rechercher du travail ailleurs, hors du canton, restructurer les entreprises, certaines ont disparu. Il a fallu tout recommencer pour certains.

Petit à petit, le travail est revenu, des nouvelles entreprises se sont créées, d'autres ont fusionné et la vie de la construction a repris gentiment pour s'adapter aux nouvelles conditions. Actuellement, les carnets de commandes sont complets pour les six prochains mois et plus pour certains. Il reste néanmoins un point négatif. Les prix sont encore trop bas pour permettre aux entreprises de faire des réserves, mais dans l'ensemble, l'amélioration est encourageante pour l'avenir. Encore un exemple de l'adaptation de l'homme aux situations difficiles. Donc, soyons optimistes pour notre avenir.

Un point qui est encore à l'ordre du jour et qui préoccupe votre comité, c'est la formation des jeunes pour la relève dans nos entreprises.

Après une brève enquête auprès de nos membres, il en résulte que la pénurie de main d'œuvre qualifiée existe chez les projeteurs et dans le second œuvre alors que le gros œuvre pourrait former plus de jeunes.

En outre, les personnes interrogées s'inquiètent :

- de la baisse de qualité du niveau scolaire, parallèlement à l'augmentation des exigences.
- du manque de mobilité des jeunes
- du manque de personnel bilingue

On constate encore que les orienteurs informent les jeunes en fonction du vœu de ceux-ci et non pas en fonction des besoins du marché.

Une séance a donc été organisée avec le chef du service de l'orientation professionnelle, Monsieur Marc Chassot. Nous avons constaté qu'il existe un manque de dialogue entre les parties, ce qui sera corrigé à l'avenir.

L'important est de présenter aux jeunes nos métiers de la construction de façon plus perspicace tout en leur démontrant les avantages et l'éventail de toutes ces professions, de la planification à l'exécution. Leur avenir sera assuré ainsi que la pérennité de nos entreprises.

Le Forum des métiers qui sera organisé du 17 au 21 janvier 2007 sera une étape de cette information à nos futurs employés et cadres.

Enfin, on peut dire encore que le guide de la construction, création de notre comité, aidera nos futurs clients à ne pas se perdre dans les méandres de la construction. Ce document est en phase finale et devrait voir le jour avant la fin de l'année.

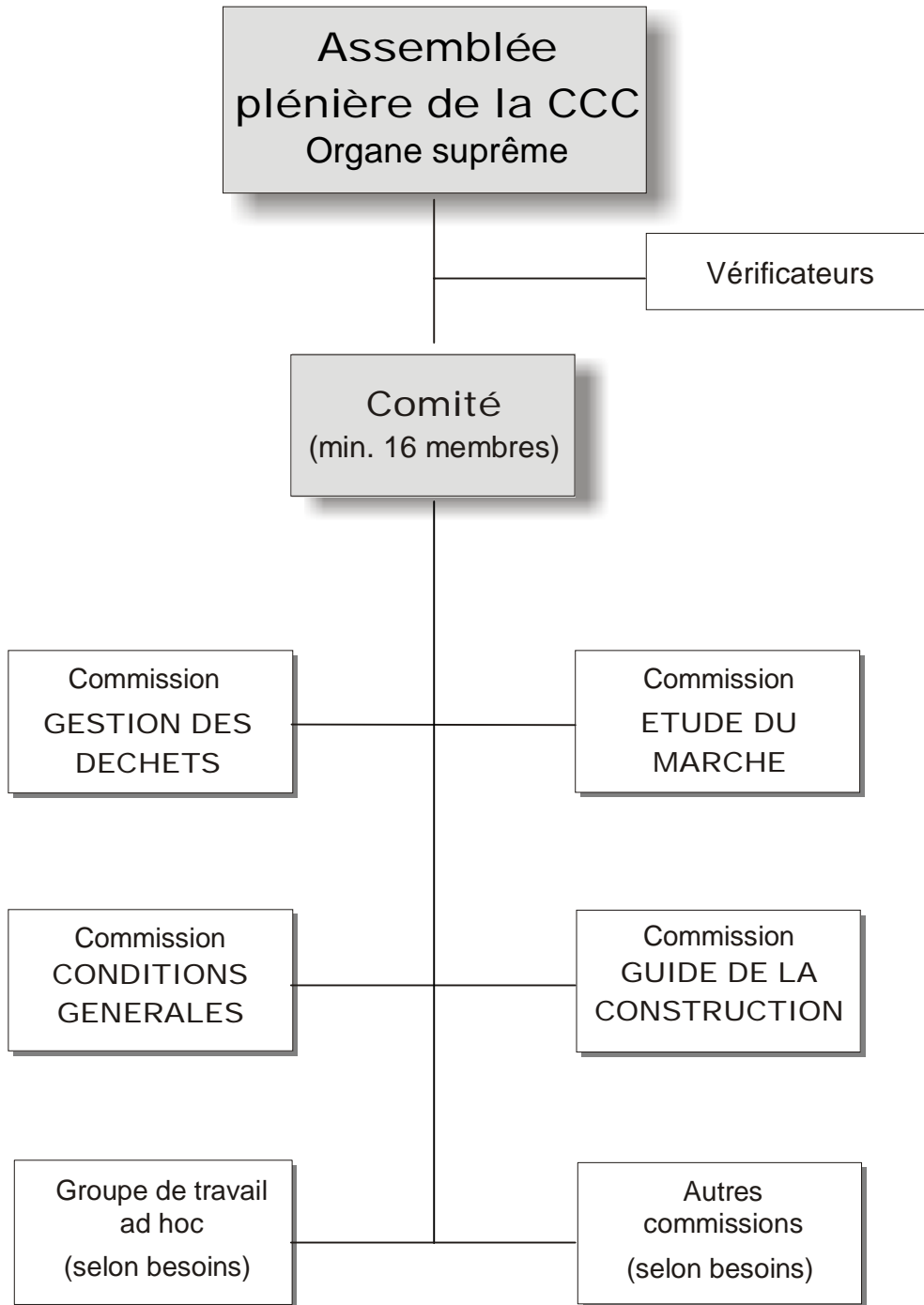
Je remercie le comité de la CCC qui se dévoue pour aider les entreprises à surmonter les difficultés quotidiennes et tout particulièrement Monsieur Jean-Daniel Wicht, notre secrétaire, qui est aussi une aide précieuse pour le président.

En route pour un avenir plein d'optimisme. Il n'est pas nécessaire de déplacer les montagnes mais plus simple de les contourner ou passer au travers.

Fribourg, le 11 septembre 2006

*Guy Chardonnens
Président de la CCC*

ORGANIGRAMME



LES MEMBRES DU COMITE DE LA CCC EN 2006

Fonction	Nom, Prénom	Tél. prof.
Président	Chardonnens Guy	026 424.50.39
Vice-présidente	Rüfenacht Martine	026 484.80.00
Secrétaire	Wicht Jean-Daniel	026 460.80.24
Membres	Beaud Michel	026 429.29.00
	Bielmann Claude	026 429.66.11
	Brasey Henri	026 322.17.44
	Cotting Bernard	026 465.25.55
	Dorthe Jacques	026 913.73.75
	Dousse Jean-Marc	026 322.15.60
	Fasel Alphonse	026 460.22.38
	Hauzsar Beat	026 467.81.11
	Michel Marguerite	026 470.21.79
	Morand Pierre	026 919.81.40
	Müller Raoul	026 402.43.87
	Repond Bernard	026 927.12.41
	Schmid Christian	026 352.81.11
	Schouwey Jean-Luc	026 425.80.20
	Siggen Jean-Pierre	026 350.33.00
	Uebersax André	026 347.12.20
	Wicht Pierre	026 322.54.41

LES MEMBRES DE LA CCC

Secteur planification

- Association fribourgeoise des géomètres
- Association fribourgeoise des mandataires de la construction (AFMC)
- Société des ingénieurs et architectes, section de Fribourg (SIA)

Secteur principal de la construction

- Fédération fribourgeoise des entrepreneurs (FFE)

Secteur second œuvre

- Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs, Section du canton de Fribourg (ASMFA)
- Association des entreprises de constructions métalliques du canton de Fribourg
- Association cantonale fribourgeoise des installateurs-électriciens (ACFIE)
- Association fribourgeoise des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpenterie et fabriques de meubles (AFMEC)
- Association des horticulteurs du canton de Fribourg
- Association des maîtres plâtriers et peintres du canton de Fribourg
- Association suisse des toitures et façades, section de Fribourg
- Groupement fribourgeois des carreleurs (GFC)
- suisetec CVC Fribourg, association fribourgeoise des entreprises de chauffage, de ventilation et de climatisation
- Zimmer- und Schreinermeister-Verband Deutsch-Freiburg

Secteur fournisseurs

- Association fribourgeoise de l'industrie des graviers et du béton (AFGB)
- Association fribourgeoise des marchands d'acier
- Association fribourgeoise des fabricants de produits en béton
- Association suisse des marchands de matériaux de construction, groupe Fribourg
- Union des tuileries romandes (UTR)

Secteur services

- Association des banques du canton de Fribourg
- Chambre fribourgeoise de l'immobilier (CFI)
- Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments (ECAB)
- USPI-Fribourg

Organisation faîtière

- Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie et des services (CFCIS)
- Union patronale du canton de Fribourg (UPCF)

Membres individuels

- Ascenseurs Schindler SA
- Association poste enrobage en commun "APEC"
- Béton-Centre SA, Fribourg
- BFT-Béton frais Tuffière SA, Villars-sur-Glâne
- Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg
- Fribéton SA
- Hilti (Suisse) SA
- Liebherr Machines Bulle SA
- OTIS
- SIKA Schweiz AG
- Société fribourgeoise de recyclage SA (SFR)
- Swisscom Fixnet SA, Fribourg
- Trans-Auto AG, Tafers

RAPPORT D'ACTIVITE

Assemblée 2005 à Pont-la-Ville

C'est dans le splendide cadre du Golf de la Gruyère, à Pont-la-Ville, que se déroule l'assemblée générale de la CCC que Guy Chardonnens préside pour la première fois. Les affaires statutaires sont liquidées rapidement avant de passer à la partie informative la plus attendue des personnes ayant répondues à l'invitation du Comité de la CCC.

La manifestation est rehaussée par la présence de Monsieur Daniel Laurent, Directeur de Michelin Conception-Développement à Givisiez, qui présente aux membres et invités présents le fameux prototype de la voiture du futur, la Michelin « High Light ». C'est un public conquis qui pose de nombreuses questions à l'orateur sur les possibilités de commercialiser à moyen terme cette voiture qui ne rejette que de l'eau dans l'atmosphère. La technique liée à la pile à combustible est disponible et pourrait être la solution du futur face à la pénurie de pétrole qui pointe à l'horizon.

Monsieur Laurent serait heureux de pouvoir développer, en Suisse, et à grande échelle, cette voiture propre. Il en appelle à l'engagement du monde politique et des entrepreneurs suisses pour réussir ce pari un peu fou de développer un projet de cette envergure.

Grâce au temps splendide accompagnant la manifestation, les membres et les invités ont pu partager l'apéritif dînatoire sur la terrasse extérieure jouissant ainsi d'un panorama exceptionnel sur le lac de Gruyère et le Moléson.

Bilan des activités 2002-2005

Lors d'une des 4 séances de l'année, le Comité s'est penché sur les objectifs fixés pour la période 2002 à 2005. Dans l'ensemble il est satisfait des résultats obtenus, les objectifs fixés ayant été atteints pour la plupart. Le projet de créer un document de conseil à l'attention des futurs propriétaires a été écrit notamment. Il s'agit encore de définir la manière de lancer cette brochure et d'organiser sa diffusion, durant l'année 2006.

Concernant les marchés publics, il y a bien entendu des améliorations dans la démarche, mais il reste encore énormément à faire pour simplifier la procédure et diminuer le volume des papiers nécessaires à la passation des marchés.

Plusieurs nouveaux membres sont venus rejoindre la CCC durant cette période, renforçant ainsi la représentativité de notre association envers les milieux politiques et économiques du canton.

De nombreuses manifestations ont été mises sur pied qui ont toutes eu le succès escompté.

Par son activité, la CCC a contribué à améliorer l'image de la construction. Mais cet objectif doit être permanent, car la perception positive de la construction dans le grand public est encore faible.

Objectifs 2006-2011

Le Comité s'est fixé de nouveaux objectifs pour la période de 2006 à 2011. Il s'agit des points forts suivants :

1. Lutte contre les incohérences et le volume des conditions générales dans les marchés de construction et de mandataires
2. Engagement en faveur de la simplification des marchés publics
3. Distribution de notre guide de la construction
4. Promotion des métiers du bâtiment
5. Sensibilisation des orienteurs professionnels sur l'avenir des métiers de la construction
6. Recrutement d'entreprises n'ayant pas d'associations faïtières comme membre de la CCC
7. Amélioration de l'image de la construction (permanent)
8. Développer le site Internet de la CCC

Orientation professionnelle

Actuellement, le point 5 noté dans le paragraphe précédent est en projet. Le Comité est en train d'organiser avec des personnalités du monde politique et économique, au début de l'année 2007 dans le cadre du nouveau forum des métiers à Fribourg, une table ronde pour débattre sur l'orientation professionnelle des jeunes et la manière de les motiver à suivre un apprentissage dans l'un des nombreux métiers de la construction.

D'autre part, suite à divers entretiens avec le service de l'orientation professionnelle, le Comité a constaté que les places d'apprentissages vacantes n'étaient probablement pas toutes signalées dans la base de données du site Internet www.orientation.ch.

Fort de ce constat, il a décidé d'écrire un courrier, à toutes les entreprises membres des différentes associations de la CCC, afin de les conseiller de répondre à l'enquête annuelle, adressée par le service susmentionné. Il en va de l'efficacité de l'orientation professionnelle. Comment conseiller un jeune à la recherche d'une place d'apprentissage, intéressé par un métier dans la construction, si la base d'information sur les places vacantes est vide ?

Sécurité au travail

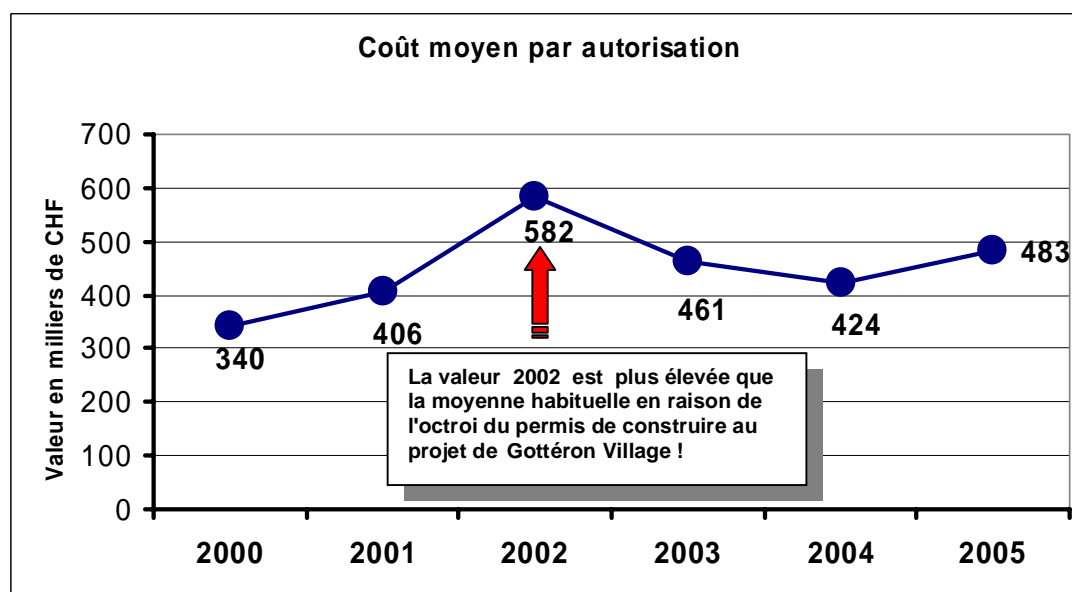
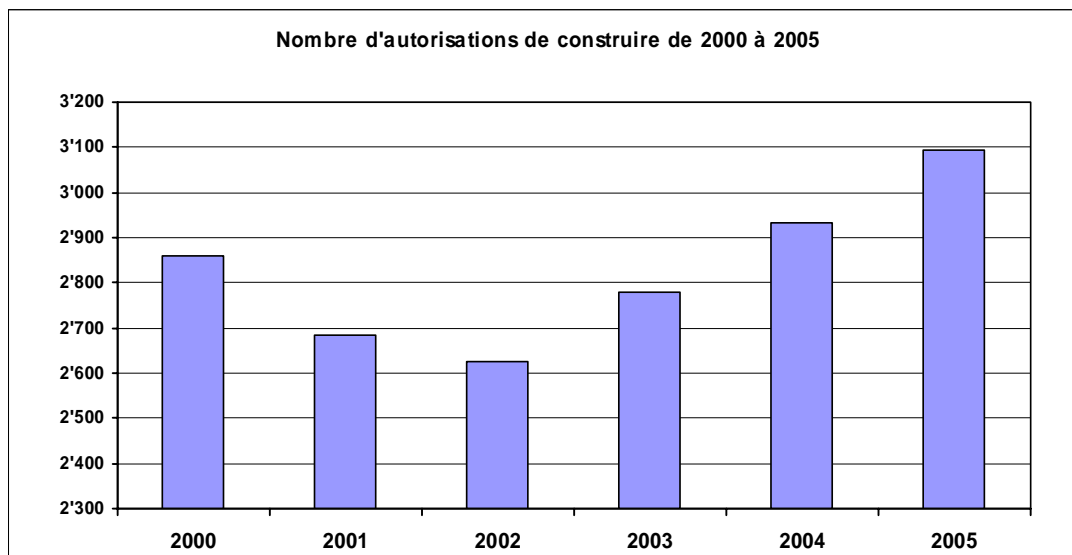
Le Comité a chargé un groupe de travail ad hoc de réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité sur les chantiers fribourgeois. Faut-il légiférer à l'instar d'autres cantons romands comme Vaud ou Genève et créer des directives particulières ? Serait-il judicieux de confier à des inspecteurs de chantiers le contrôle du respect des exigences de la SUVA ? A l'issue de cette réflexion, le Comité de la CCC sera en mesure de proposer quelques solutions adaptées au marché de la construction de notre canton. Ces réflexions seront, en temps opportun, présentées au conseiller d'Etat directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.

Statistiques

La Conférence Cantonale de la Construction publie régulièrement des statistiques du marché fribourgeois de la construction. Vous trouvez le document sur notre site à l'adresse :

<http://www.construction.ch/infos.htm>

Ci-dessous nous publions, tiré de ce document, deux graphiques montrant l'évolution du nombre de permis de construire de 2000 à 2005 et la valeur moyenne de chacun de ces permis durant la même période.

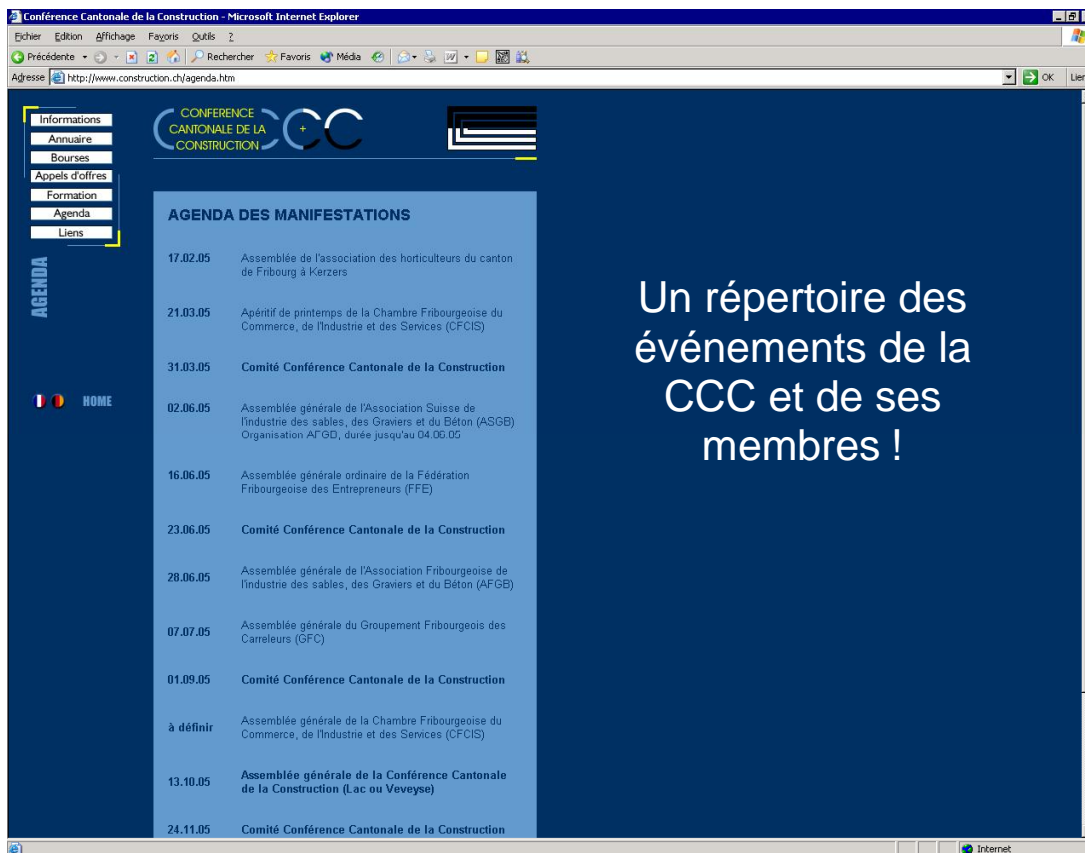


Conclusion

La Conférence Cantonale de la Construction, par ses interventions, ses prises de positions, tente d'apporter son soutien à tous les acteurs du marché fribourgeois de la construction.

Une association au service d'autres associations !

INTERNET



Consultez notre site Internet ! Vous trouvez dans la rubrique "Agenda" les dates des différentes manifestations de la CCC et des associations membres ou proches de la construction. Indiquez-nous vos manifestations, c'est avec plaisir que nous compléterons cette rubrique.

Nous vous proposons également de consulter régulièrement la rubrique "Informations - statistiques" dans laquelle vous trouvez mis à jour trimestriellement les indicateurs statistiques du marché du travail dans le Canton de Fribourg.

Afin de garantir la qualité de nos informations et d'améliorer continuellement le site de la CCC, nous vous prions de nous faire part de vos remarques et suggestions.

www.construction.ch

COMMISSION DE GESTION DES DECHETS

Activités

La commission

Les tâches dévolues à la Commission, présidée par M. Alois Page, ont permis à la Commission d'assumer les tâches qui lui sont dévolues.

Pour mémoire, cette Commission, qui dépend de la CCC, a pour rôle :

- de vérifier le travail des inspecteurs et du secrétariat
- d'informer les acteurs de la construction sur l'élimination correcte des déchets de chantier

Après le succès de la conférence de presse marquant les 10 ans d'activité, la Commission s'est attachée à se donner les moyens d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés à cette occasion.

Dans le but de promouvoir encore la gestion des déchets, des exposés ont été présentés par le secrétaire de la Commission lors de l'assemblée du Groupement Fribourgeois des Carreleurs ainsi qu'à celle des plâtriers peintre.

Par ses conseils et la mise à disposition de matériel didactique, la Commission a participé, modestement, à la mise en place d'un poste gestion des déchets de chantiers au nouveau parcours de sécurité élaboré par la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. La Commission profite de ces lignes pour saluer l'initiative de cette association.

Plusieurs travaux sont actuellement en cours :

- la préparation d'une documentation sur la gestion des déchets de chantier qui sera mise en ligne;
- l'élaboration d'une check-list gestion des déchets;
- l'organisation d'un séminaire présentant le résultat des travaux ci-dessus.

Les inspecteurs

Au nombre de deux, les inspecteurs, engagés par la Commission tripartite de surveillance du travail au noir, consacrent environ 30 % de leur temps à contrôler l'élimination correcte des déchets de chantiers.

Lors de leurs nombreuses visites, les inspecteurs vérifient l'élimination correcte des déchets de chantiers en contrôlant notamment si :

- des tas de déchets sont entreposés sur le chantier et s'inquiètent du futur qui leur est réservé
- des feux sont ou ont été allumés
- des déchets proscrits ont été éliminés dans les fouilles
- le chantier est propre et ordonné

Généralement, les inspecteurs sont bien accueillis. Il n'est pas inutile de rappeler que les inspecteurs ne rédigent pas seulement des rapports. Bien au contraire, ils prodiguent aussi des conseils aux entreprises et aux planificateurs.

Le secrétariat

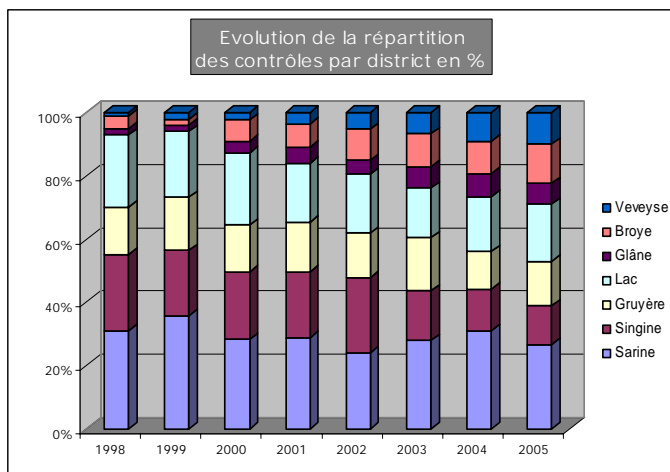
Le suivi des rapports, l'envoi de lettres d'avertissement et de recommandations sommant les différents contrevenants de se mettre en ordre, régler les affaires courantes préparer les séances, élaboration de statistiques et de rapports ont été les tâches courantes du secrétariat au cours de l'année écoulée.

Actuellement et dans les mois à venir, la préparation des documents nécessaires à la réalisation des travaux évoqués ci-dessus seront, en dehors des tâches courantes, sa principale occupation.

Statistiques

Répartition des contrôles

Au cours de l'année 2005, 670 rapports ont été rédigés. Les contrôles sont répartis en fonction du nombre de permis de construire délivrés dans les différents districts. Le graphique le montre, le nombre de contrôle peut varier assez fortement d'une année à l'autre dans les différents districts car le



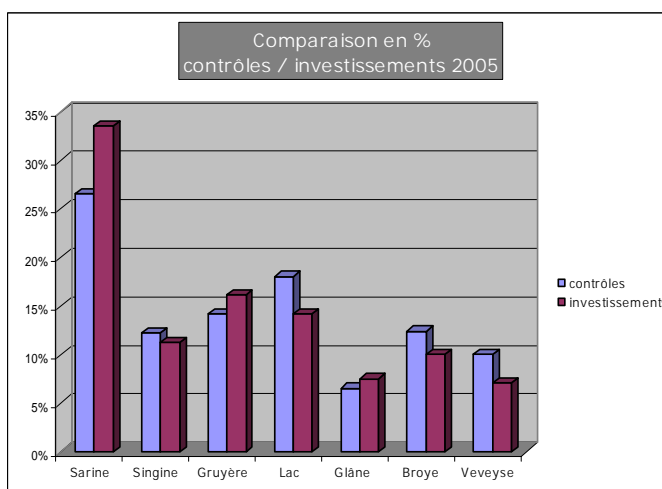
nombre de permis de construire n'est pas constant. De plus, le nombre de contrôle est aussi influencé par la grandeur des objets réalisés. Pour illustrer cela, on peut dire que si l'investissement pour un objet est 6 fois plus élevé que pour un autre, il n'y aura pas 6 fois plus de contrôles.

Grâce à une planification soignée, les contrôles sont répartis de manière équitable que ce soit :

- géographiquement
- entre les diverses entreprises
- entre les divers maîtres d'ouvrage

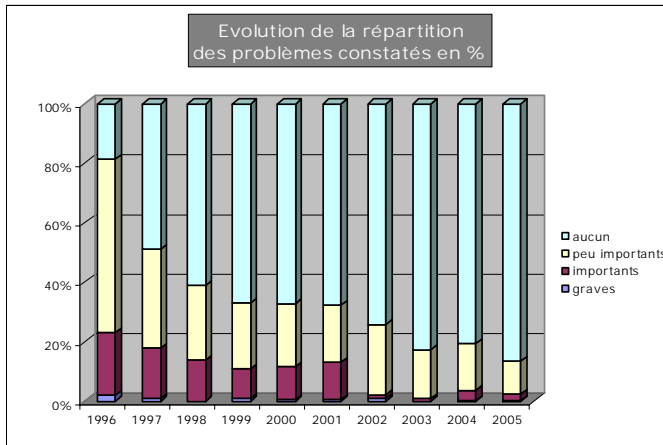
Ce graphique compare par district les pourcentages des contrôles effectués et les montants investis dans la construction en 2005. Le plus grand écart entre les deux éléments comparés est de 7%.

Ces deux graphiques prouvent que la répartition des contrôles est équitable, pour le moins entre les différents districts.



Les résultats des contrôles

Ce tableau explique la variation de la gravité des cas en % par rapport au nombre de constats effectués.

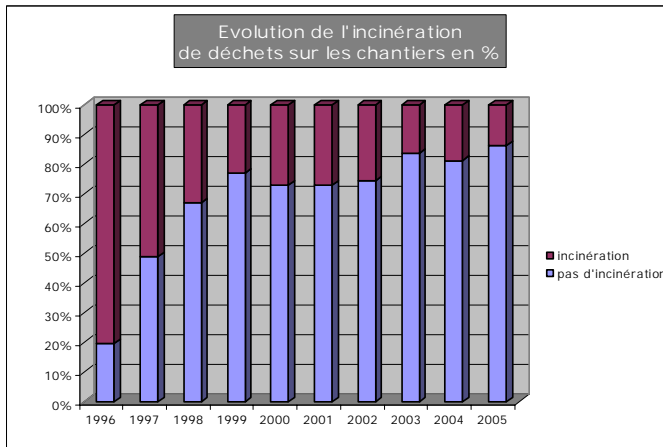


- en 1996, 81% des chantiers présentaient des problèmes plus ou moins graves de gestion des déchets
- en 2005, seul 14% connaissent encore des problèmes
- la gravité des problèmes est toujours moins importante

L'inversion de la proportion entre les chantiers présentant des problèmes et ceux qui n'en n'ont pas relevés lors du bilan décennal est confirmé.

Les problèmes constatés et répertoriés par nos inspecteurs sont les suivants :

- l'enfouissement de déchets dans les fouilles autour du bâtiment
- les déchets dispersés sur les chantiers
- les incinérations



Les chiffres relatifs aux incinérations cumulent les feux en activité au moment du contrôle et les places à feux constatées. A quelques exceptions près, sur pratiquement tous les chantiers qui connaissent encore des problèmes de gestion des déchets, on a remarqué qu'il y avait de l'incinération.

Par conséquent, la diminution des problèmes passe par une réduction de l'incinération des déchets en plein air. On peut tout de même se réjouir de la diminution importante des incinérations sur le chantier.

Objectifs

Ceux-ci avaient été fixés l'an passé lors du bilan des dix ans d'activités. Pour mémoire ils étaient les suivants :

- maintenir le système de contrôle
- informer plus régulièrement le public par le biais des médias
- être présent sur Internet avec une page d'infos réalisée sur le site de la CCC

Conclusion

Le rapport "État de l'environnement" publié par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions et le Service de l'environnement, il y a quelques semaines, met en évidence l'évolution spectaculaire du traitement des déchets de chantiers au cours de ces dernières années. L'excellente collaboration entre la CCC et le canton y est aussi relevée. Ceci est un motif de satisfaction pour la Commission. Nous pouvons d'autant plus nous en réjouir car les chiffres 2005 confirment ces importants progrès.

Ce rapport dit aussi que l'état de l'environnement est réjouissant, à améliorer et à surveiller. Il ne fait aucun doute que ce constat s'applique aussi à la gestion des déchets de chantier. Si nous voulons que la situation évolue favorablement ou pour le moins que nous maintenions les acquis en matière de gestion des déchets sur les chantiers, il faudra maintenir le système d'inspection mis en place car seul des contrôles réguliers peuvent rappeler à l'ensemble des acteurs de la construction les règles d'une élimination correcte des déchets de chantiers.

Givisiez, le 7 septembre 2006

*René Schouwey
Secrétaire de la commission*



COMPTES 2005

Bilan

Actif	31.12.04	31.12.05
A.F.C	Fr. 37.05	Fr. 36.40
Actifs transitoires	Fr. 4'711.00	Fr. 1'985.00
Compte postal	Fr. 26'181.80	Fr. 31'692.25
UBS 66-884.812.0 épargne	Fr. 11'611.90	Fr. 11'645.70
Total	Fr. 42'541.75	Fr. 45'359.35
Passif	31.12.04	31.12.05
c/c F.F.E	Fr. 0.00	Fr. 0.00
Passifs transitoires	Fr. 0.00	Fr. 1'200.00
Capital au 31.12.04	Fr. 42'541.75	Fr. 42'541.75
Excédent de recettes	Fr. <u>+1'617.60</u>	Fr. 1'617.60
Capital au 31.12.05	Fr. 44'159.35	
Total	Fr. 42'541.75	Fr. 45'359.35

Compte de pertes et profits

Produits	31.12.04	31.12.05
Cotisations	Fr. 20'550.00	Fr. 19'800.00
Intérêts	Fr. 105.80	Fr. 104.00
Produits gestion déchets	Fr. 4'628.00	Fr. 1'200.00
Excédent de dépenses	Fr. 0.00	Fr. 0.00
Total	Fr. 25'283.80	Fr. 21'104.00
Charges	31.12.04	31.12.05
Cotisations à construction suisse	Fr. 2'500.00	Fr. 2'500.00
Frais de séances et divers	Fr. 2'776.35	Fr. 2'852.95
Frais d'administration	Fr. 14'539.35	Fr. 12'850.45
Internet	Fr. 83.00	Fr. 83.00
Frais gestion déchets	Fr. 2'550.00	Fr. 1'200.00
Excédent de recettes	Fr. 2'835.10	Fr. 1'617.60
Total	Fr. 25'283.80	Fr. 21'104.00

Givisiez, le 21 septembre 2006

BUDGET 2007

Compte de pertes et profits

Produits

Cotisations	Fr. 19'500.–
Intérêts	Fr. 100.–
Produits gestion déchets	Fr. 1'400.–

Total	Fr. 21'000.–
--------------	---------------------

Charges

Guide construction	Fr. 4'000.–
Frais de séances et divers	Fr. 2'500.–
Frais d'administration	Fr. 13'000.–
Internet	Fr. 100.–
Frais gestion déchets	Fr. 1'400.–

Total	Fr. 21'000.–
--------------	---------------------

Résultat prévisible de l'exercice	Fr. 0.–
--	----------------

Givisiez, le 21 septembre 2006

PROCES-VERBAL

Assemblée générale ordinaire de la CCC
13 octobre 2005, à 17.00 heures,
au Golf de Pont-la-Ville

Présidence : M. Guy Chardonnens
Présents : selon liste des présences
Absents excusés : selon liste des excusés
Procès-verbal : M. Jean-Daniel Wicht, secrétaire

Ordre du jour :

1. *Procès-verbal de l'assemblée du 7 octobre 2004*
 2. *Rapport annuel*
 3. *Comptes 2004*
 4. *Rapport des vérificateurs*
 5. *Budget 2006*
 6. *Fixation des cotisations annuelles*
 7. *Elections statutaires*
 8. *Divers*
-

0. Préambule

Guy Chardonnens, Président de la CCC, ouvre l'assemblée, à laquelle les membres ont été invités par écrit en date du 13 septembre 2005.

Le Président s'adresse ensuite à l'assemblée et aux nombreux invités présents pour les remercier de leur présence. Il salut particulièrement Monsieur Daniel Laurent, Directeur de Michelin Conception-Développement, qui sera l'orateur du jour.

Guy Chardonnens poursuit en demandant aux membres présents de faire part de leurs éventuelles remarques sur le mode de convocation et l'ordre du jour de la présente assemblée. Personne ne souhaitant s'exprimer, le Président considère que l'assemblée a été convoquée conformément à l'article 5.1 des statuts et qu'elle peut dès lors valablement délibérer.

Il renonce à nommer les personnes invitées présentes ou excusées et renvoie chacun aux listes distribuées en ouverture d'assemblée.

Un scrutateur est nommé par le Président, Monsieur Bernard Cotting.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 7 octobre 2004

Le procès-verbal de la précédente assemblée a été inséré dans le rapport annuel. Personne ne souhaitant sa lecture, le Président considère qu'il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée du jour et remercie son auteur.

2. Rapport annuel

Le rapport annuel 2005 a été adressé à chaque membre avec la convocation. Guy Chardonnens n'a pas de commentaires à apporter à celui-ci. Par contre, il souhaite faire part de quelques réflexions à l'assemblée.

Le Président se fait le porte-parole des mandataires et lance un cri d'alarme auprès de ses pairs. En effet, les ingénieurs sont actuellement à la recherche de dessinateur, denrée particulièrement rare en ce moment. Les annonces dans les journaux, les recherches auprès de société de placement restent infructueuses. Seul une douzaine de dessinateurs en génie civil ont terminé un apprentissage. Guy Chardonnens conclue en demandant à chacun de former des apprentis afin d'éviter de telles pénuries de main d'œuvre qualifié.

3. Comptes 2004

Le bilan et le compte de pertes et profits figurent au rapport annuel. Le Président donne la parole au secrétaire qui commente les résultats.

Les comptes se soldent avec un excédent de recettes de Fr. 2'835.10, ce qui porte le capital de l'association à Fr. 42'451.75 au 31.12.2004.

4. Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par Messieurs Alain Krummenacher et Thierry Wieland. Le Président donne la parole à Monsieur Krummenacher qui donne le compte rendu de l'organe de révision. Les vérificateurs confirment que le bilan et le compte de pertes et profits concordent parfaitement avec la comptabilité, que la fortune existe et que les recettes et dépenses sont accompagnées de pièces justificatives.

Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2004 et d'en donner décharge au secrétaire-caissier, au Comité et à eux-mêmes.

Le Président demande si quelqu'un souhaite s'exprimer au sujet de ces comptes. Tel n'étant pas le cas, il demande à l'assemblée d'accepter ceux-ci en le manifestant par main levée.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2006

Dans le rapport annuel 2005 est également publié le budget 2006. Personne ne souhaitant des explications complémentaires, le Président met au vote le budget présenté. Il est accepté à l'unanimité.

6. Fixation des cotisations annuelles

Le Comité propose de maintenir la cotisation de 750 francs pour les membres collectifs et de 150 francs pour les membres individuels.

Mise au vote, la proposition du Comité est acceptée à l'unanimité.

7. Elections statutaires

Guy Chardonnens informe l'assemblée des changements intervenus au sein du Comité durant l'année. Le Président tient à saluer l'arrivée de Monsieur Nicolas Brodard qui remplace Monsieur Luc Pasquier (tous deux représentants de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs) et Monsieur Pierre Wicht (Chambre fribourgeoise de l'immobilier) qui a succédé à Monsieur Jean-Marie Jordan.

L'assemblée accepte à l'unanimité les nouveaux membres du Comité.

Le Président souhaite la plus cordiale bienvenue aux nouveaux membres du comité et beaucoup de satisfaction dans leur nouvelle tâche. Il remercie les anciens pour leur engagement en faveur de l'association.

Conformément à l'article 11.1 des statuts, chaque année la CCC doit nommer deux vérificateurs des comptes et un suppléant, tous les trois rééligibles. Au nom du Comité, le Président propose les personnes suivantes :

- Monsieur Thierry Wieland, premier vérificateur
- Monsieur Aldo Bernasconi, deuxième vérificateur
- La suppléance sera assurée par l'association fribourgeoise de l'industrie des graviers et du béton.

L'assemblée n'ayant pas d'autres propositions, les vérificateurs sont acceptés à l'unanimité par acclamations.

Guy Chardonnens relève que lors de l'assemblée de l'année dernière, le comité n'avait pas pu présenter un nouveau Président. Luc Pasquier avait alors accepté d'assurer l'intérim jusqu'au 01.01.05 date à laquelle le Président du jour a repris les rênes de l'association. Formellement, Guy Chardonnens demande à l'assemblée de ratifier cette nomination. Au préalable, il demande s'il y a d'autres propositions.

Tel n'étant pas le cas, l'assemblée élit Guy Chardonnens par de vibrants applaudissements.

8. Divers

Guy Chardonnens clôt la partie officielle de la manifestation en remerciant les membres pour la confiance témoignée au Comité et à son égard. Il souhaite à tous une bonne fin de journée et quelques bons moments à Pont-la-Ville. Il donne la parole au secrétaire pour les informations concernant la suite de la manifestation, notamment pour la conférence de Monsieur Daniel Laurent sur le thème : « Proposition pour une mobilité durable et propre! ».

Séance levée à 18.00 heures

Givisiez, le 13 juin 2006

Jean-Daniel Wicht
Secrétaire de la CCC

INFORMATIONS GENERALES

LA CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION

- Fondée le 19 janvier 1978
- Nouveaux statuts et réorganisation, le 10 octobre 2002

LES BUTS DE LA CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION

Elle est une association au sens des art. 60 et ss. du Code Civil suisse en tant qu'organisation cadre des associations professionnelles et techniques du secteur cantonal de la construction dans les groupes :

- Planification,
- Secteur principal de la construction,
- Second oeuvre,
- Fournisseurs et Services.

La CCC a pour but d'élaborer des bases de décisions dans les questions se rapportant à la construction dans le canton de Fribourg ; elle coordonne la façon d'agir en commun dans la défense des intérêts généraux de la construction; elle est l'interlocuteur privilégié entre les autorités politiques et la construction. Cela vaut en particulier pour la régulation du volume de l'offre et de la demande de l'industrie cantonale de la construction.

La CCC émet des recommandations à ses membres pour l'exécution de ses tâches. Elle peut, sur le plan interne et externe, conclure des contrats concernant des tâches limitées.

Elle veille à maintenir une image de marque de la construction dans le canton de Fribourg.

ADRESSE

CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION
RTE ANDRE-PILLER 29
CASE POSTALE
1762 GIVISIEZ

Email: office@construction.ch

Tél. : 026 460 80 20 Fax : 026 460 80 25

Personnes de contact :

Jean-Daniel Wicht, secrétaire de la Conférence

René Schouwey, responsable du secrétariat de la gestion des déchets

ALLGEMEINE INFORMATIONEN

DIE KANTONALE BAUWIRTSCHAFTSKONFERENZ

- Gegründet am 19. Januar 1978
- Neue Statuten und Reorganisation am 10. Oktober 2002

ZIEL UND ZWECK DER KANTONALEN BAUWIRTSCHAFTSKONFERENZ

Sie ist ein Verein im Sinne Art. 60 ff des ZGB als Organisation der Berufs- und Fachverbände der freiburgischen Bauwirtschaft der Gruppen:

- Planung
- Bauhauptgewerbe
- Tiefbau
- Zulieferindustrien
- Dienstleistungsbetriebe.

Die CCC hat als Ziel, Entscheidungsgründungen in den Fragen auszuarbeiten, die sich auf den Bau im Kanton Freiburg beziehen; sie koordiniert die Handlungsweise gemeinsam in der Verteidigung des Allgemeinwohles des Baus; sie ist der Gesprächspartner, der zwischen den politischen Mächten und dem Bau bevorzugt ist. Das gilt besonders für die Regelung des Volumens des Angebots und der Anfrage der kantonalen Bauindustrie.

Was die Erfüllung seiner Aufgaben betrifft, gibt die CCC seinen Mitgliedern Empfehlungen. Sie kann, sei es auf dem internen sowie externen Plan, Verträge abschließen, die beschränkte Aufgaben betreffen.

Sie achtet, das Markenzeichen des Baugewerbes im Kanton Freiburg zu erhalten.

ADRESSE

KANTONALE BAUWIRTSCHAFTSKONFERENZ
RTE ANDRÉ-PILLER 29
POSTFACH
1762 GIVISIEZ

Email: office@construction.ch

Tél. : 026 460 80 20 Fax : 026 460 80 25

Kontaktpersonen :

Jean-Daniel Wicht, Sekretär der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz
René Schouwey, Verantwortlicher des Sekretariats der
Baustellenabfallbewirtschaftung